



Réparation de voitures sans suites

Par **Andri**, le **18/06/2013** à **18:04**

Bonjour, rnrnrnIl y a de cela près de deux mois, j'ai déposé mon véhicule dans un garage sur Paris afin qu'ils effectuent une réparation sur la voiture (problème de fuite d'huile). rnrnAu bout de quelques semaines, sans nouvelles de leur part, j'ai tenté de prendre contact avec eux et après de nombreux essais non concluants par téléphone (ils ne décrochent jamais), je me suis rendu sur place. rnrnA ma grande surprise, en arrivant sur place, le garage était fermé et en travaux. Aucune permanence pour accueillir le client pendant les heures d'ouvertures. Par un pur hasard, je tombe sur une personne qui travaille au garage. Les seules informations qu'il est en mesure de me donner sont qu'il faudra encore attendre (à cause des travaux notamment). rnrnL'enseigne ne disposant pas de garage privé pour disposer les voitures en attente, ces dernières sont garées sur des places publiques. J'en suis déjà à mon 3eme PV de stationnement... rnrnC'est sur ce dernier point que se posent mes questions principalement: rnrn- Quelles sont leurs obligations dans le cadre d'une réparation de véhicule? rn- Puis-je réclamer du garage, qu'il me rembourse le montant total de ces contraventions? rnrnEn vous remerciant d'avance pour vos éclaircissements